

Termes de référence du facilitateur du SBN Madagascar

1. Assurer le secrétariat du SBN

a) **En collaboration avec le PAM, mobiliser des engagements des entreprises :**

- Connaître les statuts du SBN et veiller à la mise à jour des statuts, tenir à jour le fichier des adhérents, planifier et organiser les réunions de la plateforme
- Créer une plate-forme permettant de mobiliser les engagements des entreprises du secteur privé à souscrire et à mener des activités visant à améliorer la nutrition dans les domaines prioritaires identifiés et à appuyer la stratégie nationale de nutrition
- Œuvrer en faveur d'une participation accrue des entreprises au renforcement de la nutrition et aux activités prioritaires identifiées au point 2 (ci-après)
- Organiser régulièrement des réunions de réseautage et élaborer un programme de communication actif dans le but de promouvoir les pratiques nutritionnelles
- Définir les domaines prioritaires de l'engagement des entreprises
- Suivre et communiquer les progrès accomplis dans la réalisation des engagements des entreprises à améliorer la nutrition

2. Appuyer l'élaboration d'une stratégie du Réseau pour Madagascar en collaboration avec le PAM et les parties prenantes

a) **Identification des points d'entrée pour les entreprises :**

- Examiner les principaux documents de politique générale, y compris les plans nationaux de nutrition, afin d'identifier les points d'entrée pour les investissements du secteur privé dans la nutrition
- Répertorier et évaluer la présence et les capacités des entreprises dans le pays afin de déterminer le niveau d'activité actuel, les difficultés et les lacunes potentielles qui méritent des points d'entrée supplémentaires pour les entreprises
- Identifier les domaines prioritaires pour les investissements des entreprises et les possibilités d'action des entreprises pour renforcer la nutrition en conformité avec les stratégies nationales de nutrition
- Identifier 3-4 domaines prioritaires de la nutrition qui peuvent mettre à contribution et concerner les entreprises dans le pays, en indiquant les objectifs fondamentaux, les délais et les ressources budgétaires et humaines nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie
- Déterminer comment tirer parti des programmes/engagements, des infrastructures, des fonds, etc. existants

b) **Consultation des parties prenantes :**

- Examiner et valider/établir un consensus sur les points d'entrée avec le gouvernement et les autres parties prenantes, y compris les entreprises et la société civile

c) **Élaboration de feuilles de route et de plans d'action :**

- Élaborer des feuilles de route ou des plans d'action détaillés du programme qui énoncent les nouvelles possibilités d'investissement pour chacun des domaines thématiques convenus avec le gouvernement

et validés avec les parties prenantes. Un plan d'action pour 2018 a déjà été élaboré, mais devra être mis à jour

- Identifier les possibilités de renforcer les investissements, les politiques clés, les infrastructures, l'assistance technique et financière et les mécanismes nationaux déjà en place et repérer les besoins en matière de recherche qui peuvent être exploités/traités collectivement pour mettre en œuvre un programme en lien avec le Réseau de recherche
- Élaborer des plans d'investissement détaillés qui analysent les principaux coûts, contraintes et partenaires, si nécessaire

d) **Établissement de mécanismes d'investissement :**

- Collaborer avec les donateurs, les investisseurs et les entreprises afin d'établir dans le pays des mécanismes qui peuvent apporter une assistance technique et financière à la création de nouveaux partenariats et à la stimulation de nouveaux investissements des entreprises

4. Autres responsabilités majeures

- Evaluer le modèle de gouvernance pour le Réseau en place et proposer des recommandations
- Développer les outils de visibilité du réseau, y inclus la création du site internet du réseau ainsi que sa présence sur les réseaux sociaux
- Identifier et obtenir parallèlement des fonds pour le secrétariat du Réseau du secteur privé pour la nutrition SUN à Madagascar et les axes de travail connexes
- Représenter le Réseau lors des réunions du Mouvement SUN et d'autres réunions nationales et internationales pertinentes afin de renforcer sa visibilité. Faire part des commentaires reçus aux membres du SBN
- Apporter un appui à la finalisation et à l'adoption des Principes directeurs sur les partenariats public-privé de Madagascar
- Collecter les fonds nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie

Les principes fondamentaux de plaidoyer, de redevabilité, d'approche multipartite, d'identification et de prévention des conflits d'intérêts et de suivi et d'évaluation sont essentiels à la réalisation de ces objectifs. Le secrétaire exécutif s'appuiera et s'alignera sur le cadre défini dans les Principes directeurs de l'engagement du secteur privé du Mouvement SUN.